



Des savoir-faire rares!

Nomination de cinq nouveaux Maîtres de traditions vivantes

Québec, le 27 février 2024 - Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) est fier d'annoncer la nomination de cinq nouveaux ambassadeurs et ambassadrices culturel-le-s du programme national des Maîtres de traditions vivantes. Ceux-ci s'ajoutent aux dix Maîtres désigné-es en 2020 et 2021. Ils représentent une diversité de domaines du patrimoine vivant en plus de couvrir cinq régions du Québec.

Les personnes sélectionnées par le jury sont :

Karl Chevrier, savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel anishinabe, Abitibi-Témiscamingue

Céline Desjardins, teinture végétale et naturelle, Lanaudière

Julie Gauthier, pêche à la fascine, Capitale-Nationale

Danielle Martineau, chanson traditionnelle, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Denis Pépin, accordéon diatonique, Chaudière-Appalaches

Ce programme de reconnaissance constitue la mise en œuvre au Québec du système des Trésors humains vivants de l'UNESCO. Cette initiative vise à reconnaître et à mettre en valeur des artistes et artisans au talent exceptionnel qui maîtrisent une pratique ou une technique transmise de génération en génération et qui sont reconnus par leurs pairs.

Une première étape

Initiée à l'automne 2019, cette mesure de soutien aux porteurs de tradition actifs dans le milieu du patrimoine vivant constitue une ressource majeure pour le secteur. En plus d'une bourse de 5 000 \$,

les lauréats bénéficieront du soutien d'un chargé de projet pour réaliser des activités de formation, de transmission et de diffusion sur le territoire du Québec sur une période de 18 mois. Plus précisément des camps de formation sont en préparation pour 2024 et 2025 et permettront aux maîtres de transmettre leur savoir. Plus de détails à venir.

Les biographies des cinq Maîtres se trouvent ici : www.maitresdetraditions.ca
La [description du programme](#) des Maîtres de traditions vivantes peut être lue [ici](#).

- 30 -

Pour information et demande d'entrevue

Gilles Pitre

Chargé de projet

g.pitre@patrimoinevivant.qc.ca

Tél. : (418) 524-9090 p. 104, Cell. : 450-803-6775

Le Conseil québécois du patrimoine vivant

Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) constitue le regroupement national pour le secteur du patrimoine culturel immatériel, reconnu et soutenu par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) depuis 1993. Il fédère et rassemble des individus et plus de 130 organismes du domaine des traditions vivantes aux quatre coins du Québec. Son conseil d'administration est formé de spécialistes, de porteurs de tradition, de représentants d'associations et de médiateurs du patrimoine vivant. Le CQPV agit officiellement à titre d'organisation conseil auprès de l'UNESCO dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce programme bénéficie du soutien du gouvernement du Québec.

